

PLAN DE PROTECTION COVID-19 PISCINE HOME LINDE PERSONNES EXTERNES

Nous sommes heureux de pouvoir à nouveau vous accueillir dans notre piscine. Nous vous informons, ci-dessous, de la façon dont les cours se dérouleront dans le respect des mesures d'hygiène. De même, nous vous demandons de respecter scrupuleusement toutes les mesures mises en place dans ce plan de protection. La priorité absolue est de protéger la santé de tous et de prévenir une augmentation du nombre d'infections.

En cas de symptômes

La responsabilité personnelle et la solidarité de toutes les personnes sont essentielles à la mise en œuvre réussie et au respect du plan de protection.

Important : Les participants au cours et leurs accompagnateurs, ainsi que les moniteurs présentant des symptômes de maladie ne sont pas autorisés à se rendre à la piscine. Ils restent à la maison, pratiquent l'auto-isolément. Ils doivent appeler leur médecin traitant et suivre ses instructions. Les autres participants du groupe doivent être immédiatement informés des symptômes de la maladie. Pour cette raison, il est impératif que tous les moniteurs gardent leur liste de présence à jour afin d'assurer le traçage.

Selon l'OFSP, les symptômes possibles suivants sont pris en considération :

Fréquent : toux (habituellement sèche), mal de gorge, essoufflement, fièvre, douleurs musculaires, perte soudaine de l'odorat et/ou du goût

Rare : maux de tête, symptômes gastro-intestinaux, conjonctivite et rhume

En cas d'infection au COVID-19, vous êtes priés de contacter, en premier lieu, votre responsable du cours qui, à son tour, informe le Home Linde au 026 418 93 33 (8h-11h45 et 13h30-17h30, les jours ouvrables) ou par mail heim.linde@fah-seb.ch.

Arrivée, entrée et départ

L'arrivée et le départ doivent se faire de préférence par des moyens de transport individuels tels qu'un vélo, une moto ou une voiture personnelle. Lors de covoiturage ou de l'utilisation des transports en commun, il est important de toujours respecter les règles de distance et d'hygiène.

Chaque participant vient avec son propre masque. Le port du masque est obligatoire jusqu'aux vestiaires et en sortant. La désinfection des mains est obligatoire à l'entrée de l'institution, où des bouteilles de désinfectants sont à votre disposition.

Le contact physique est à éviter lors des salutations au moment de l'arrivée ainsi qu'au moment du départ.

Afin d'éviter les attroupements, respectez les horaires de cours : présentez-vous maximum cinq minutes avant le début du cours et quittez la piscine le plus vite possible après le cours. Il est strictement interdit de rester dans le hall d'entrée et d'utiliser la cafétéria et la

terrasse. Il est interdit de manger et de boire dans l'ensemble de l'institution (vestiaires et piscine y compris).

Organisation dans les vestiaires

Nous limitons l'entrée aux vestiaires hommes et femmes à cinq personnes à la fois, et deux personnes dans le vestiaire du milieu. Chaque participant désinfectera sa place une fois prêt (pour aller à la piscine ou pour partir).

Nous demandons aux participants de se doucher avant de venir au cours et d'avoir le maillot sur soi. Tous les effets personnels, les vêtements ainsi que la serviette de bain doivent être gardés dans son propre sac de bain. Celui-ci doit ensuite être pris à la piscine afin que les vestiaires restent vides. Les casiers ne pourront pas être utilisés et seront fermés à clef.

Le deuxième groupe se change et attend ensemble au bord de la piscine en respectant la distanciation sociale pendant que ceux de la leçon précédente finissent le cours. Personne n'attendra dans l'eau. Ceci de sorte qu'un changement de groupe puisse avoir lieu de façon fluide et sans contact dans les vestiaires. Nous conseillons pour ceux qui devront attendre autour du bassin de prendre un linge ou un peignoir supplémentaire.

Nous vous demandons de bien vouloir rester dans le vestiaire le moins longtemps possible. Veuillez vous doucher et sécher vos cheveux à la maison. Si nécessaire, emportez avec vous un bonnet pour éviter les refroidissements. Nous vous rappelons que tous les adultes doivent porter un masque dans les vestiaires.

Pour les cours de natation bébés-nageurs, les matelas à langer doivent être désinfectés après chaque utilisation. Alternativement, il est recommandé que les parents utilisent une serviette de bain comme matelas à langer.

Chaque groupe est responsable d'éliminer ses propres déchets (protections, etc.).

Organisation dans le bassin

Selon les exigences de notre plan de protection, le nombre de participants dans la piscine est limité à 12 personnes, afin de ne pas dépasser le nombre maximum de personnes dans l'infrastructure. Les règles suivantes doivent être respectées :

Cours bébé et parent enfant : Respectez les règles de distance, chaque paire de participants se voit attribuer une surface d'eau correspondante, un seul parent par enfant.

Cours de natation pour enfants : les accompagnants ne sont pas autorisés à attendre dans la piscine, dans le vestiaire, ni dans l'institution ; ils attendent en dehors de l'institution.

Natation adulte : Respecter les règles de distance, respecter la surface d'eau assignée, entraînement uniquement sur place, l'instructeur n'est pas dans l'eau.

Nettoyage / désinfection / protection individuelle

Les nettoyages et désinfections de la piscine et des vestiaires sont effectués par le personnel du Home Linde trois fois par jour selon le planning les jours ouvrables. Durant le week-end, les nettoyages / désinfections sont à la charge des moniteurs. Comme il ne nous est pas

possible de le faire après le passage de chaque groupe, nous rappelons que chaque participant doit désinfecter sa place. Pour cela, nous vous mettons à disposition du désinfectant et du papier dans chaque vestiaire / toilettes. De même, le responsable du cours désinfectera les poignées de portes.

Nous recommandons aux participants d'emporter avec eux un désinfectant pour les mains et de toucher le moins possible les surfaces avec leurs mains. Comme une main courante / balustrade ne peut pas être désinfectée par les gestionnaires après chaque personne, le participant peut se protéger avec son désinfectant personnel.

Le responsable du cours amène son propre matériel de soin (pharmacie).

Communication et mise en œuvre

Avec ce document, vous êtes informés des mesures de protection lors des cours. Les écoles de natation et les prestataires de cours sont tenus de mener des cours conformément aux mesures et principes énoncés ici et ils sont responsables à veiller à ce que les mesures mises en place soient respectées.

L'auto-responsabilité et la solidarité de toutes les personnes sont toutefois primordiales pour la réussite de la mise en œuvre et le respect du concept de protection.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons un cours agréable !

Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications à court terme au présent plan de protection.

Tinterin, en août 2020